L'article 10 est repoussé après pointage par 173 voix contre 105.

L'ensemble du budget est adopté à l'unanimité de 270 votants.

Les décorations

M. Gervais dépose un rapport sur le projet de loi tendant à augmenter le contingent des croix mises à la disposition du Ministre des Colonies.

M. Lourties dépose un rapport sur le projet de loi relatif aux récompenses à décerner à l'occasion des diverses expositions.

La séance est levée à 7 heures 35 et renvoyée à demain matin 10 heures.

La Grève du Bâtiment à Paris

La grève du bâtiment se poursuit au milieu de l'imposant service d'ordre organisé par la Préfecture de police. Plusieurs chantiers se trouvaient cependant, hier matin, en pleine activité.

Quelques incidents

De nombreuses tentatives de débauchage ont eu lieu néanmoins, tant à Paris qu'en banlieue, à l'heure de la prise du travail matinal.

Un vingtaine de grévistes, qui parcouraient le 6e arrondissement, ont été dispersés vers 10 heures et demie par les gardiens de la paix. Une arrestation a été opérée pour refus de circuler.

A 10 heures, dans un chantier du 13e arrondissement, un ouvrier maçon a été arrêté pour entraves à la liberté du travail.

D'autre part, des incidents assez sérieux se sont produits à Choisy-le-Roi, où les grévistes pratiquaient le débauchage sur les chantiers où l'on travaillait encore.

Au cours des bagarres plusieurs arrestations ont été opérées pour violences et entraves à la liberté du travail. Quatre d'entre elles ont été maintenues.

Le nombre des grévistes

La Préfecture de police fournissait la statistique officielle suivante de l'état de la grève mardi matin :

Nombre de chantiers à Paris, 912.

Ouvriers travaillant en temps normal : 24.587.

En grève : 7928.

Il y aurait eu, hier matin, 366 grévistes en plus que lundi matin.

En banlieue, on comptait 1775 grévistes sur 12.727 ouvriers travaillant d'habitude sur les chantiers.

Le Comité central de la grève affirme que les chômeurs sont au nombre de 60.000. Par contre, on déclare, au groupe des Chambres syndicales du bâtiment, qu'aucune recrudescence du mouvement ne se fait sentir. On fait observer que les chiffres donnés par les organes syndicalistes sont manifestement exagérés. S'il y avait, comme on l'affirme, 60.000 grévistes à Paris, il n'y aurait plus un seul ouvrier en travail; ce chiffre de 60.000 représentant le total des ouvriers du bâtiment à Paris.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Le Congrès des Industries textiles

A ROUBAIX

Le Congrès annuel de l'Union des Syndicats patronaux des Industries textiles de France s'est entretenu, mardi après-midi, dans la grande salle Pierre-de-Roubaix, mairie de Roubaix, sous la présidence de M. Carmichael, d'Aye-sur-Somme, ayant à ses côtés MM. Guérin-Pétesser, secrétaire général, Fleury, secrétaire ; Roy, trésorier.

Dans l'assistance : MM. Vincent-Cousin, industriel, adjoint au maire de Comines, administrateur de « Progrès du Nord » et de l' « Avenir de Roubaix-Tourcoing » ; Angus Faulkner, vice-consul britannique, à Croix ; Masurel-Leclercq, Boulengé, de Roubaix; Maurice Dubrulle, de Tourcoing ; Lemarchand et Casimir Berger, du Rouen, vice-présidents de l'Union; Lelarge, de Reims, Duhem, de Lille, Chedville, vice-présidents de l'Union et d'autres délégués de toutes les régions de la France.

Après un compte rendu des travaux de l'année par M. Fleury, secrétaire, une courte allocution de M. Carmichael, M. L. Guérin, du Lille, a fait un exposé très précis des diverses questions générales soumises au congrès.

Ont été ensuite adoptés plusieurs vœux sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

Une Exposition internationale

A DUNKERQUE

Dans sa séance du vendredi 7 juillet, le Conseil municipal a émis un avis favorable au projet de création d'une exposition internationale à Dunkerque en 1912.

C'est dans le square Rombout et dans les terrains séparant le Kursaal du canal des fortifications qu'elle serait installée.

Transport de dépêches par automobile

DE SAINT-OMER A FRUGES

Le 9 août 1911, à 3 heures du soir, il sera procédé à Arras, à la Direction des Postes, à l'adjudication d'un service de transport de dépêches en automobile de Saint-Omer-gare à Fruges par Fauquembergues.

Pour tous renseignements s'adresser d'urgence à la Direction des Postes d'Arras et aux bureaux de poste de Saint-Omer, Fauquembergues, Fruges et Wizernes.

Capture d'un parfait cambrioleur

A DOUAI

IL AVAIT SUR LUI, OUTRE LA TROUSSE SPÉCIALE DES HOMMES DU METIER, DES CARTES DE COMMERCE ET DES PLANS DE MAISONS

Lundi après-midi, vers 1 heure 30 du soir, pendant que Gayant et sa famille, passant place d'Armes, captivaient l'attention des curieux et des commerçants, un homme de mise simple, mais correcte, qui avait dîné à l'estaminet Sauche, au coin de la place et de la rue des Fripiers, s'esquive sans payer.

M. Sauche porte plainte à la police contre son indélicat client de passage qui cependant n'avait pas quitté Douai et qui, mardi après-midi, fut aperçu sur le champ de foire du Barlet par un habitué de l'estaminet Sauche.

Avisé aussitôt M. Sauche accourut sur le Barlet, suivi l'inconnu ce pendant que son neveu allait quérir l'agent Fleurquin, qui l'arrêta.

Conduit au poste, le mauvais payeur fut fouillé. Dans les poches intérieures spéciales de son veston il avait tout un outillage de cambrioleur ainsi que six fausses clefs et deux passe-partout. Une pince non-seigneur pendue à ses bretelles était dissimulée dans son pantalon.

Dans ses poches on trouva aussi des cartes de commerce, un bout de papier sur lequel était inscrit le nom d'un magistrat du Parquet général de la Cour d'appel de Douai, et un certain nombre de plans de maisons. Détail curieux : Fun du cas plans portait la mention « 15, place de la République, Lille, 1er étage ».

Bref tout décelait un type de parfait cambrioleur, aux renseignements point toujours très précis, peut-être, car il n'existe en effet pas d'immeuble portant à Lille, place de la République, le n° 15.

L'individu arrêté était également porteur de papiers d'identité et de trois cartes d'électeur au nom de Louis Mangeot, de Paris.

Habilement cuisiné par M. le Commissaire de police il déclare se nommer Louis Bon, journalier, 25 ans, originaire de Paris, 6e arrondissement, et être venu à Douai «pour opérer ».

Bon, si lui est son nom, déclare avoir subi une condamnation pour vol. Il va être déféré au Parquet.

Accident mortel à Auchel

Un travailleur dans la nuit du 10 au 11, au « déboisage » d'une veine, à la fosse n° 3 de la Compagnie des Mines de Marles, Pierre Roux, 42 ans, mineur, demeurant à Auchel, a été pris sous un éboulement. La mort a été instantanée.

Lamentable drame à Raches

UN PERE DE FAMILLE SE NOIE VOLONTAIREMENT DANS LA SCARPE AVEC SA FILLETTE

Un drame pénible s'est déroulé à Raches, lundi, à 10 heures et demie du soir, sur les rives de la Scarpe, au lieu dit le gonil de Raches.

Il y a quatre semaines venait habiter avec ses deux enfants au hameau de la Placette, une ménagère de Faumont, qui s'était vue contrainte d'abandonner son mari, Henri Dorchies, journalier, 51 ans, lequel lui faisait de continuelles scènes de jalousie.

Lundi soir, Henri Dorchies, qui avait bu copieusement, vint rendre visite à sa femme et lui demanda de reprendre la vie conjugale. Celle-ci refusa net.

Dorchies demanda alors la permission d'emmener sa fille Juanne, âgée de 8 ans, jusque chez M. Madoux, commerçant, Grande-Rue, pour lui acheter des bonbons. Cette permission lui fut accordée et l'enfant, qui était déjà déshabillée pour se coucher, se vêtit et accompagna son père. Quand tous deux arrivèrent en face de chez M. Madoux, ils trouvèrent porte close. Dorchies prit alors sa fille dans ses bras, courut d'un trait jusqu'au pont de Raches, jeta sa fille dans la Scarpe et sauta lui-même dans le canal.

Ce drame s'était déroulé avec rapidité. Néanmoins, il avait eu des témoins qui se précipitèrent en accourant de la gamine et de son père.

Deux courageux citoyens, MM. Aimé Achard et Armand Saint-Jean, parvinrent à retirer Dorchies de l'eau. Il respirait encore et M. L'herbier, pharmacien, lui donna des soins, mais il ne tarda pas à expirer, frappé de congestion.

Ce ne fut qu'après trois quarts d'heure qu'on retrouva le cadavre de la fillette à la suite de longues et pénibles recherches dirigées par M. Robert, maire de la commune et par M. Delvallée, instituteur.

En apprenant le malheur qui lui frappait si cruellement, Mme Dorchies eut une crise de nerfs épouvantable.

* * *

La minutieuse enquête ouverte par la gendarmerie a permis d'établir que Marie Duret, — l'amie et non l'épouse de Dorchies depuis 22 ans déjà — avait failli elle-même être une victime, car elle avait suivi Dorchies, qui avait soupé chez elle, et celui-ci avait voulu la précipiter dans la Scarpe, avant de s'y jeter lui-même.

Amicale des Instituteurs et Institutrices du Pas-de-Calais

L'Amicale tiendra son assemblée générale annuelle à Arras, salle des Concerts, le mercredi 26 juillet, à 11 heures du matin. Le banquet qui suivra sera présidé par M. le Préfet du Pas-de-Calais.

M. l'Inspecteur d'Académie accorde congé, le 26 juillet, aux sociétaires qui voudront prendre part à cette fête corporative.

L'assemblée cohérente qui fêta la fête d'Arras, les invités auront l'avantage de profiter des réjouissances locales.

Les nouvelles boîtes d'allumettes

Une aimable surprise que la Régie réserva à ses clients.

Très prochainement, elle mettra en circulation des boîtes d'allumettes en cire qui sont de petites merveilles artistiques. Ces boîtes porteront des reproductions des toiles les plus célèbres du Louvre et des grands musées de l'étranger. Une série sera consacrée aux peintres flamands, une autre aux peintres français, une troisième aux peintres des Ecoles italienne et espagnole et ainsi de suite.

On travaille activement à la fabrication de ces boîtes, ce forme dite tabatière, dont nous venons de voir un spécimen.

L'impression en est d'une grande finesse. Les sujets, choisis avec beaucoup de goût artistique, s'enlèvent harmonieusement sur des fonds de couleurs variées. Chaque boîte est ornée de deux illustrations différentes. Dans un mois environ plusieurs millions de ces petits cartonnages artistiques seront livrés aux consommateurs. Et c'est Paris qui en aura la primeur.

Tout sera pour le mieux... si les allumettes daignent flamber en les frottant.

Les Retraites Ouvrières

A FACHES-THUMESNIL

Les assurés dont le nom commence par les lettres A, B, C, D, jusqu'à Dugardin Norbert, qui auront à faire leur versement à la Mairie

Exceptionnellement les dimanche 23 juillet, de 8 à 9 heures du soir, et le 24 à heures du matin à midi.

A LENS

Les listes des assurés obligatoires sont déposées au secrétariat de la Mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Carnet du Lecteur

MARIAGE

A Roubaix. — Hier a eu lieu le mariage de Mlle Lucy Motte, fille du maire de Roubaix, avec M. Maurice Isaac, fabricant de tulles et dentelles à Lyon, fils de M. Auguste Isaac, propriétaire, officier de la Légion d'Honneur, président honoraire de la Chambre de Commerce de Lyon.

Les témoins étaient: pour la mariée, MM. Eugène Motte et Fernand Hennart, industriels, son frère et beau-frère ; pour le marié, MM. Maurice Isaac, industriel à Lyon, son oncle et Charles Gillet, industriel à Lyon, ami.

NÉCROLOGIE

A Bilty-Montigny. — Nous apprenons la mort de M. Adolphe Loyrette, géomètre aux Mines de Courrières, membre de l'Harmonie des Mines de Courrières et de la musique des Anciens Militaires de Méricourt.

Ses funérailles auront lieu jeudi matin. Le défunt sera inhumé à Lens.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Chemin de fer du Nord. — M. Grenier, chef de gare à Avesnes, est nommé chef de gare à Armentières.

— M. Huchet, chef de gare à Maubeuge, est admis à faire valoir ses droits à la retraite (1er août).

— M. Scrauzier, chef de gare à Landrecies, est nommé sur sa demande employé à la 2e inspection à Cambrai.

— M. Wallaert, chef de gare à St-Amand, est nommé chef de gare à Landrecies.

Gendarmerie. — Sont nommés dans la gendarmerie :

1re Légion. — Compagnie du Nord. — Arme à cheval : MM. Charreire, cavalier au 8e régiment de dragons ; Bouvry, ancien cavalier au 31e régiment du dragons ; Bertrand, ancien maréchal des logis au 6e régiment de chasseurs.

Arme à pied : M. Guiet, ancien adjudant-major.

Compagnie du Pas-de-Calais. — Arme à cheval : M. Ingelaere, brigadier au 14e régiment de hussards.

Poutier. — M. Alfred Lemaire, pontier de 1re classe, attaché au service du port de Dunkerque, est nommé chef pontier à la même résidence, en remplacement de M. Denlant décédé.

P. T. T. — M. H. A. Fleurbaix est nommé facteur des Postes à Bergues.

Préfecture du Nord. — M. Hubert est nommé gardien de bureau.

LILLE

La Journée du 14 Juillet

ET LA PETITE FLEUR BLEUE

La journée du 14 Juillet est toujours une journée réconfortante.

Il y a dans l'air de l'allégresse, de la bravoure et de l'insouciance. C'est une journée éminemment française.

Une grâce inattendue s'associera cette année à son prestige. Les Femmes du France distribueront, au profit des blessés du Maroc, la petite fleur bleue.

Et cette distribution sera, n'en doutez pas, le prétexte de jolis gestes et de délicats sourires. Si bien que nul ne refusera son obole.

« Douce des femmes, leur faiblesse et ces mains
« Qui peuvent tout le bien et peuvent tout le mal »,

chante Jadis Verlaine.

Les mains qui peuvent tout le bien ! La jolie, émouvante expression ! Et ce sont ces mains-là, qui épingleront vendredi à nos boutonnières l'attendrissante fleur bleue, la fleur de la pitié et de dévouement.

Les Femmes de France ont voulu que pas delà les mers, en des hôpitaux lointains, un peu de douceur arrivât aux soldats qui souffrent pour l'honneur du pays et se mêlât à la tristesse de l'exil.

Un peu de douceur et un peu de tendresse. En faisant devantage pour alléger les peines des plus lourdes, pour rendre confiance à ceux qui n'espèrent plus ? Mieux que la beauté, la bonté est une promesse de bonheur.

Ce serait faire injure aux Lilloise que de les supplier d'être généreux. Il suffit que de nobles femmes les sollicitent...

P. S. — La secrétaire de la Section Lilloise des Femmes de France est Mme Lagusse, 40, rue d'Artois.

LYCEE FAIDHERBE

Nous avons publié hier les noms des élèves du cours préparatoire à Saint-Cyr déclarés admissibles aux épreuves orales. Leurs camarades du cours de mathématiques spéciales n'ont pas été moins heureux. Cinq d'entre eux viennent d'être déclarés admissibles aux épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure. Ce sont MM. René Bertin, Robert Bureau, Albert Deger, Edouard Dorges, Philippe Scherechewsky.

Nous ne pouvons que féliciter chaleureusement ces brillants candidats et leurs professeurs d'avoir obtenu un succès aussi remarquable dans un concours particulièrement difficile.

On nous communique le procès-verbal suivant :

A la suite de propos tenus par M. Paul-T. Pelleau, rédacteur au «Progrès du Nord », relativement au duel qui a eu lieu le 5 juillet entre MM. Gaston Nadaud, directeur du «Nord Sportif » et De Graeve, rédacteur au « Progrès du Nord », M. Siauve-Evaussy, secrétaire-général de la Presse du Nord, témoin de M. Nadaud et directeur du combat, saisi de ces propos et les estimant injurieux pour les témoins de ladite rencontre, a chargé MM. Adrien Grégoire, ancien rédacteur en chef du « Progrès du Nord » et Victor Desrousseaux, publiciste, de demander impérativement à M. Pelleau, une réparation à l'épée de combat.

M. Pelleau a confié ses intérêts à MM. Ducoudray et de la Rue, rédacteurs au « Progrès du Nord», lesquels ont déclaré que leur client n'avait pas eu l'intention de viser M. Siauve-Evaussy, à la loyauté duquel M. Pelleau et eux-mêmes rendent hommage.

Cependant, MM. A. Grégoire et V. Desrousseaux, se tenant dans la limite de leur mandat, ont persisté à exiger une rencontre à l'épée.

Les témoins de M. Pelleau ont alors proposé de déférer le cas à un arbitre, avec mission de rechercher si M. Pelleau, effectivement, avait dans sa conversation visé M. Siauve-Evaussy.

D'un commun accord, M. Emile Ferré, rédacteur en chef de l' « Echo du Nord » a été choisi et il a rendu la sentence arbitrale suivante :

« L'arbitre soussigné, désigné d'un commun accord par MM. Grégoire et Desrousseaux, représentant M. Siauve-Evaussy et MM. de la Rue et Ducoudray, représentant M. Pelleau ;

Après avoir entendu MM. Siauve et Pelleau, ainsi que les témoins précités ;

Attendu que M. Siauve s'est jugé offensé par un propos qu'aurait tenu M. P.-T. Pelleau, rédacteur du « Progrès du Nord », au sujet du duel Nadaud-De Graeve dont lequel M. Siauve était directeur de combat ;

Attendu que M. Pelleau déclare que le propos qu'il a tenu effectivement dans une conversation de café, ne visait ni M. Siauve ni aucun des témoins du duel en question ;

Attendu que M. Siauve ne saurait donner à ce propos une interprétation qui n'a jamais été dans la pensée de M. Pelleau, selon les déclarations de M. Pelleau lui-même ;

Estime, dans ces conditions, que les parties s'honoreraient en considérant l'incident clos ;

Et décide :

Il n'y a pas lieu à rencontre.

Fait à Lille, le 10 juillet 1911.

Signé : Emile FERRE.

Rédacteur en chef de l' «Echo du Nord ».

A la suite de cette sentence, les témoins des deux parties, l'acceptant, ont considéré leur mission comme terminée et ont établi le présent procès-verbal, à toutes fins utiles.

Fait en double, à Lille, le 10 juillet 1911.

Pour M. Siauve-Evaussy :

Adrien GREGOIRE.

Victor DESROUSSEAUX.

Pour M. P.-T. Pelleau :

J. DUCOUDRAY.

Ch. de la RUE.

LES ACCIDENTS

Blessé par un voiture

M. Alfred Dhent, 20 ans, rue des Postes, 192, au service de M. Crombet, marchand de vieux métaux, rue de Cambrai, a été cette nuit soir à six heures, à la gare Saint-Sauveur, entre une borne de pierre et sa voiture. Contusionné gravement au genou droit, il a été reconduit en voiture à son domicile.

Un cheval arrête les tramways

Hier, vers midi, la circulation des tramways a été interrompue rue Nationale, par la chute d'un cheval attelé à une voiture appartenant à Mme Balle, loueuse de voitures, rue Nationale. L'animal gravement malade, put être enlevé après vingt minutes et les tramways reprirent leur route.

Un manœuvre se fracture le bassin

Mardi dans l'après-midi, sur le quai de la gare de La Madeleine, M. Augustin Grieguière, 41 ans, manœuvrait un récipient métallique sur un wagon, quand se produisit un choc qui le renversa.

La lonne lui passa sur le corps et lui broya le bassin. Le malheureux a été transporté à l'hôpital de la Charité, en voiture d'ambulance. Son état est grave.

Pour maigrir sans aucun danger

employez le traitement végétal en vente chez Mlles L. et R. Assoignon, herboristes de 1re classe de la Faculté de Médecine, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. La boîte 2 fr. 50, par poste 2 fr. 75. 2426

Malhonnêtes gens

Une agression nocturne

Lundi à onze heures du soir, M. Gilles, 26 ans, employé, rue de la Petite-Alme, 2, rentrait chez lui par les terrains vagues de la rue de la Chaude-Rivière. Sept individus sautèrent sur lui, lui arrachèrent son gilet, lui prirent sa montre et une somme d'un franc cinquante.

La police les recherche.

Un garçon boucher parfaitement indélicat

Paul Serrem, 21 ans, garçon de restaurant, c'est assurément grossier, déclarent avoir quitté le 26 juin, son patron M. Grousseau, boucher-restaurateur à Paris, en emportant une somme de 60 francs qui devait remettre à la caisse.

Un cabaretier suborneur

Charles Baret, 58 ans, cabaretier, rue St-Sauveur, 37, logeait chez lui une jeune fille mineure qu'il prostituait à ses clients. Sur mandat d'arrêt de M. Delaël, juge d'instruction, Charles Baret a été conduit au Parquet, pour entraînement de fille mineure sur vue de la débauche.

BUREAU DE BIENFAISANCE

La distribution annuelle des prises aux indigents pour l'ordre, la propreté, la bonne conduite, les actes de dévouement et l'encouragement à la Mutualité, aura lieu dimanche 16 juillet, à 10 heures du matin, au Bureau de Bienfaisance, sous la présidence de M. le Maire de Lille.

L'Administration profitera de cette cérémonie pour remettre, à l'actif de la Fondation Hippolyte Lauranol, des Livrets de Caisse d'Epargne aux apprentis pauvres.

Elle prie ses contribuants de vouloir bien y assister.

La musique des Sapeurs-Pompiers prêtera son gracieux concours à cette cérémonie.

RECOMPENSE MERITEE

M. le Président de la République, visitant l'Hôpital de Roubaix, dimanche, a remis à M. Clément Bénazet, propriétaire à Lille, la médaille d'argent de l'Assistance publique.

M. Bénazet a créé à Wacquehal une infirmerie et une consultation de nourrissons où son désintéressement en faveur des pauvres donne les plus beaux résultats. Nous signalons, en passant, cette œuvre à l'attention des personnes qui cherchent à faire le bien et nous souhaitons que notre concitoyen trouve des imitateurs.

M. Clément Bénazet figure également au nombre des bienfaiteurs du Bureau de Bienfaisance de Lille, toujours sous l'anonymat.

Nous avons été heureux d'apprendre qu'il avait reçu des mains du Chef de l'Etat cette distinction très méritée et nous lui adressons toutes nos sincères félicitations.

GARNITURES DE CHEMINÉES
Jean BLOCK, Serrurier-Spécialiste
23, Rue de l'Hôpital-Militaire, LILLE
2485

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

Les Affaires marocaines

L'incident franco-allemand

Les conversations diplomatiques

Paris, 11 juillet.

M. de Selves a reçu ce matin l'ambassadeur d'Angleterre. L'entretien a duré plus de trois quarts d'heure.

Madrid, 11 juillet.

Dans les centres diplomatiques, on dit que sous peu des conversations diplomatiques commenceraient sur l'indication de l'Angleterre, conformément au programme indiqué par M. Asquith.

A ces pourparlers prendraient part la France, l'Angleterre, l'Espagne et l'Allemagne.

M. Isvolsky rentre à Paris

Paris, 11 juillet.

Des journaux de Berlin annonçaient, ce matin, que M. Stolypine, président du Conseil des ministres en Russie, avait quitté Bier Baden-Baden, où il faisait une cure, à destination de Paris ; ils ajoutaient que le premier ministre devait avoir des entrevues avec MM. Caillaux et de Selves.

A l'ambassade de Russie, on déclare n'avoir pas connaissance de cette nouvelle.

— Il doit y avoir confusion, a-t-on répondu ; nous sommes amplement avisés que M. Isvolsky, notre ambassadeur à Paris, qui était en congé, rentre demain pour reprendre la direction de notre ambassade. Quant à M. Stolypine, nous ne sommes pas informés qu'il doit venir prochainement à Paris.

Menaces de débarquement de soldats allemands à Agadir

Tanger, 11 juillet.

Un mande de Mogador, à la date du 8 courant : Une lettre d'Agadir, datée du 6, annonce qu'à l'arrivée du croiseur allemand « Berlin » dans ce port, le commandant de ce navire a échangé des visites avec le Khalifat du caïd Guéloudi et il est entré en pourparlers avec lui.

L'officier allemand a exigé certaines satisfactions très sévères. Le Khalifat a donné des instructions au caïd Guéloudi.

Le commandant du « Berlin » a attendu, mais il a déclaré que si les satisfactions réclamées ne lui sont pas données il fera débarquer ses hommes.

A propos de la « Panther » on a remarqué que la canonnière n'a pas salué le terre ni en arrivant ni en partant.

Encore un grave incident

à El-Kçar

LES ESPAGNOLS SAISISSENT UNE LETTRE DESTINEE A NOTRE CONSUL

Tanger, 11 juillet.

On mande d'El-Kçar : un avant-poste espagnol a arrêté un courrier qui portait une lettre destinée au consul français et a saisi cette missive jusqu'à plus ample informé.

Ce nouvel incident provoque un vif mécontentement parmi la population française de Tanger, qui s'étonne de cette violation du droit des gens.

La grève du Bâtiment

Bagarres à Paris

Paris, 11 juillet.

Au cours d'une bagarre rue de l'Hôtel-Colbert, dans le cinquième arrondissement, deux arrestations ont été opérées pour voies de fait et rébellion aux agents. Un brigadier, nommé Fabrosse, le sous-brigadier Gourdon et les gardiens Laroche, Auriol et Renaudon ont été blessés.

Les gardes républicains Pams, Laurent et Casaramona ont été également contusionnés.

Deux arrestations ont été opérées.

Paris, 11 juillet.

Dans la soirée une trentaine de grévistes ont envahi un chantier où travaillaient 23 ouvriers. Ils les ont menacés de les jeter à bas des constructions s'ils ne cessaient aussitôt le travail.

Un peloton de dragons et des agents les ont dispersés.

Un dragon fut atteint par une brique qui lui fut jetée au moment de son intervention et un agent fut frappé au ventre d'un coup de marteau.

Le nommé Biéros qui est l'auteur de cette agression ainsi que deux autres ouvriers ont été envoyés au dépôt.

Un « renard » qui se défend

Paris, 11 juillet.

Ce soir, à 5 heures, à la station du Métropolitain de Clichy, les nommés Chotard et Bérard, en grève, ont frappé à coups de pieds et de poings, un nommé Louis Simon.

Ce dernier sortit un revolver de sa poche et tenant ses deux agresseurs en respect, il réussit à les faire arrêter.

Le mouvement en province

Brest, 11 juillet.

Tous les ouvriers de l'entreprise Combrelle travaillant dans l'arsenal à la construction des formes de radoub, ont abandonné leurs chantiers.

Réunis en cortège, ils ont parcouru les principales voies de la ville, débauchant un grand nombre d'ouvriers du bâtiment.

Par crainte d'incidents, plusieurs brigades de gendarmerie de la région ont été mandées sur les lieux.

Perpignan, 11 juillet.

A Rivesaltes, les ouvriers maçons se sont mis en grève. Les gendarmes sont sur les lieux.

LA SESSION

des Conseils d'arrondissement

LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

Paris, 11 juillet.

Le « Journal officiel » publiera demain, sous la rubrique: intérieur, un décret aux termes duquel, les conseils d'arrondissements sont convoqués pour la première partie de leur session le 31 juillet 1911, et pour la seconde partie le 18 septembre, dans le département du Pas-de-Calais et le 9 octobre pour le département du Nord.

La Terre tremble

EN ALGERIE

Alger, 11 juillet.

Un violent tremblement de terre a été ressenti dans la matinée, à Alger et environs, provoquant une vive panique parmi la population qui a abandonné ses habitations et passé plusieurs heures dehors. On ne signale pas de dégâts importants.

EN HONGRIE

Budapest, 11 juillet.

Plusieurs villes ont été éprouvées par un tremblement de terre. A Kecskemet, un grand nombre d'immeubles ont été détruits; plusieurs milliers de personnes sont sans abri. Les dégâts s'élèveraient à plus de dix millions.

LE 14 JUILLET

et les révolutionnaires

UN MANIFESTE DE LA « GUERRE SOCIALE »

Paris, 11 juillet.

A l'occasion de la fête du 14 juillet, le journal la « Guerre Sociale » publie l'article suivant :

« Au peuple de Paris et des départements !

« Cette année, comme les précédentes, pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille, par le peuple du 1789, vous êtes invités à danser, à vous réjouir, à tout oublier pour quelques instants ! votre misère, vos souffrances.

« Ce pendant, dans les prisons républicaines sont enfermés arbitrairement, un grand nombre d'hommes qui souffrent, privés de leur liberté, de leur famille.

« Leur crime, c'est d'avoir déplu aux puissants du jour, maîtres de ce pays, en écrivant ou en disant leur pensée en luttant pour obtenir plus de liberté et un peu de mieux-être.

« C'est donc toujours le régime de la tyrannie ; pour contrebalancer ce régime de honte, nos requins dirigeants nous offrent de fausses retraites votées sur nos salaires.

« Les travailleurs ne doivent pas rester indifférents devant une pareille situation.

« Nous voulons la liberté de nos camarades. Le maintien en prison de ces hommes est une infâmie ! Nous devons tous manifester, protester chacun dans son quartier.

« Les sons et les chants de l' « Internationale » et de la « Carmagnole » devront retentir dans les rues, dans les carrefours, les 13, 14, 15 juillet.

« Tous dans la rue !

« Vive la liberté de pensée !

« A bas les retraites pour les morts ! »

Paris, 11 juillet.

D'autre part, sous le titre « A la Moderne Bastille, Pour ceux des bâtres, emprisonnés, humiliés et torturés par les requins de la République Française », la « Guerre Sociale », publie, en première page de son numéro de demain, un manifeste invitant tous les militants à manifester le 14 juillet, sous les murs de la Santé.

LE SABOTAGE

Albi, 11 juillet.

Un nouvel acte de sabotage vient d'être commis près du la station du Garrit, entre Alby et Carmaux. Deux disques ont été brisés, deux poteaux sciés et les fils de la voie sabotés et emmêlés.

Heureusement, il n'y a en aucun accident. Le parquet d'Albi a ouvert une enquête.

Les ventes de terrain

dans la Banlieue de Paris

Paris, 11 juillet.

M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, vient d'adresser à M. Crupi, ministre de la Justice, une demande d'interpellation sur les conditions dans lesquelles se font les ventes à vac [illegible] situées dans la banlieue de Paris et sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour empêcher l'exploitation dont sont victimes les locataires de ces régions.

DANS LA RÉGION

LILLE

PIGEON VOLE... ET S'EGARE

M. Lerscot, caporal à la 1re section des infirmiers militaires, à l'Hôpital militaire, a déposé au bureau de police du 1er arrondissement, à la disposition de son propriétaire, un pigeon qu'il avait trouvé dans la cour de l'Hôpital. Le volatile portait à la patte droite une bague avec cette inscription : « Marcelle — Roubaix — 3030 — 1911 ».

PAUVRE FEMME

Mme veuve Six, 39 ans, rentière, rue Jean-Jacques-Rousseau, 31, a été trouvée malade dans sa chambre dans la soirée, par une voisine. Le docteur Lepoutre ayant constaté une attaque d'apoplexie, la fit transporter à l'hôpital de la Charité.